Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 035-213503402-20260113-260101-DE

COMMUNE DE TREFFENDEL
35380 TREFFENDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 13 janvier 2026

Membres afférents au conseil municipal	:	15
Membres en exercice	:	14
Membres qui ont pris part à la délibération	:	12
Date de la convocation	:	08 janvier 2026
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le	:	16 janvier 2026
Date d'affichage	:	19 janvier 2026

Délibération N° 26-01-01

L'an deux mille vingt-six et le 13 janvier à 20 heures 00
Le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « salle du conseil municipal » mairie – 23 rue de Haute-Bretagne 35380 TREFFENDEL, sous la présidence de Mme KERGUELEN Françoise, Maire.

Présents : F. KERGUELEN, C. LE ROSSIGNOL, M. RAULLINE,C. GODIN, C. THOMAS, A. LE NET, N. FRO, M. LACAZE, S. BERTIN
Excusés : L. BEAUGé (Procuration à S. BERTIN), S. LE DIZES (Procuration à M. LACAZE), P. PERSEHAIE (Procuration à F. KERGUELEN), C. DUBOIS, C. BANCHEREAU

Objet de la délibération :
Approbation du Procès-Verbal du 09 décembre 2025 + désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 09 décembre 2025 :

Le Procès-Verbal du 09 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Désignation d'un secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Locales, Mr Serge BERTIN est nommé secrétaire de séance.

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Pour extrait certifié conforme,
A Treffendel,
Le 16 janvier 2026,

F. KERGUELEN,
Maire,

MAIRIE DE TREFFENDEL (I.-et-V.)